

Inter Mutuelles Entreprises
11 rue du Docteur Lancereaux
75378 PARIS CEDEX 08

SPHRO KHEPRI
188 GR CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

E-mail : clients.entreprises@imentreprises.fr
Télécopie : 01.44.83.16.46
Plate forme téléphonique : 02.32.95.35.92
Nos conseillers vous répondent de
8H00 à 18H30 (le samedi de 9H00 à 17H00)

ATTESTATION D'ASSURANCE

Inter Mutuelles Entreprises atteste que :

SPHRO KHEPRI

est garant(i)e en qualité de locataire par le contrat :
numéro : 971000092012L 50

valable du 01/01/16

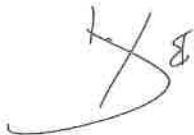
jusqu'au 31/12/16

et renouvelable par tacite reconduction annuelle.

Ce contrat couvre un immeuble sis :

188 GRANDE R CHARLES DE GAULLE NOGENT SUR MARNE (94130)

A PARIS, le 18 décembre 2015
B.SCAGLIOTTI
Président du Directoire



La présente attestation est valable sous réserve que le contrat auquel elle se rapporte n'ait pas été interrompu pour quelque motif que ce soit.



Inter Mutuelles Entreprises

Inter Mutuelles Entreprises
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
N° 493 147 011 RCS Rouen
Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen
Adresse postale : 11 rue du Docteur Lancereux 75378 Paris Cedex 08
☎ 02 32 95 35 92

Échéance des cotisations du 1^{er} janvier 2016

Rouen, décembre 2015

Cher(e) Assuré(e),

Cette année a encore été difficile pour beaucoup. Les dramatiques inondations dans les Alpes-Maritimes nous ont rappelé, s'il en était besoin, à quel point nous sommes fragiles face aux événements climatiques majeurs... Les derniers mois ont aussi été marqués par plusieurs incendies importants atteignant des entreprises, commerçants et associations, le tout dans un climat économique morose.

Dans ces situations, nous avons tout fait pour être aux côtés de ceux qui en avaient besoin.

C'est notre mission, dictée par notre modèle mutualiste, que d'apporter notre protection.

Malgré cette conjugaison de facteurs, nous avons le plaisir de vous informer que les tarifs 2016 n'en seront quasiment pas impactés ! Vous le constaterez, les cotisations de bon nombre de contrats seront stables, et pour ceux qui seront augmentés, la majoration sera très limitée (3 % maximum, évolution de l'indice de référence de votre contrat comprise). En contrepartie, nous indexons à la hausse les garanties de votre contrat pour vous apporter une qualité de services irréprochable lorsque le sinistre survient.

Nous en profitons d'ailleurs pour vous rappeler que **vous avez la possibilité de payer votre cotisation en 12 fois sans frais.**

Je vous invite à consulter le verso de cette lettre pour plus d'informations.

Fort de la confiance que vous nous accordez, nous poursuivons nos efforts pour vous rendre l'assurance toujours plus juste et solidaire.

Bernard Scagliotti
Président du Directoire